

PROTECTION SOCIALE

SÉCURITÉ SOCIALE : ORGANISATION, FINANCEMENT

MINISTÈRE DES AFFAIRES SOCIALES
ET DE LA SANTÉ

Arrêté du 19 juillet 2016 portant nomination de membres des conseils départementaux de la Haute-Garonne et des Hautes-Pyrénées auprès du conseil d'administration de l'union pour le recouvrement des cotisations de sécurité sociale et d'allocations familiales de Midi-Pyrénées

NOR : AFSS1630585A

Le ministre des finances et des comptes publics et la ministre des affaires sociales et de la santé,
Vu le code de la sécurité sociale, et notamment les articles L. 231-6, L. 231-6-1, D. 213-7, D. 231-2 et D. 231-3;

Vu les désignations auxquelles ont procédé les organisations et institutions en application de l'article D. 213-7 du code de la sécurité sociale, transmises à l'Agence centrale des organismes de sécurité sociale;

Vu l'arrêté du 26 décembre 2011 portant nomination des membres des conseils départementaux de la Haute-Garonne, du Tarn, de l'Ariège, de l'Aveyron, du Gers, des Hautes Pyrénées, du Lot et de Tarn-et-Garonne auprès du conseil d'administration de l'union pour le recouvrement des cotisations de sécurité sociale et d'allocations familiales de Midi-Pyrénées,

Arrêtent:

Article 1^{er}

Est nommée membre du conseil départemental de la Haute-Garonne auprès du conseil d'administration de l'URSSAF de Midi-Pyrénées sur désignation de la CFDT: Mme MONTIER (Isabelle), en qualité de conseillère suppléante, en remplacement de Mme LABATUT (Josiane).

Est nommé membre du conseil départemental des Hautes-Pyrénées auprès du conseil d'administration de l'URSSAF de Midi-Pyrénées, sur désignation de la CGPME: M. LARROUY (Christian), en qualité de conseiller titulaire, représentant des employeurs, en remplacement de M. CLAVERIE (Pascal).

Article 2

Le directeur de la sécurité sociale est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Bulletin officiel* santé, protection sociale, solidarité.

Fait le 19 juillet 2016.

*Le ministre des finances
et des comptes publics,
Pour le ministre et par délégation :
Pour le directeur de la sécurité sociale :
Le sous-directeur
de la gestion et des systèmes d'information,
L. GALLET*

*La ministre des affaires sociales
et de la santé,
Pour la ministre et par délégation :
Pour le directeur de la sécurité sociale :
Le sous-directeur
de la gestion et des systèmes d'information,
L. GALLET*